

Avertissement

À compter d'avril 2009 pour les statistiques de mars, les permis de construire sont recensés dans une nouvelle base de données nommée Sit@del2. Les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier font l'objet de modifications par rapport aux séries publiées précédemment.

Du fait de difficultés techniques liées à la mise en place de l'application Sit@del2, nous ne sommes pas en mesure de diffuser des résultats régionaux détaillés relatifs aux autorisations, mises en chantier et aux décisions d'annulations de permis prises par les pétitionnaires.

Tout est mis en œuvre au plan national pour remédier à ce problème dans les meilleurs délais, et nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette perturbation dans la diffusion des chiffres de la construction.

Pour plus d'informations sur le nouveau système statistique et les définitions des séries à venir :

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=144